RENOVATION DE LA PROTECTION ANTICORROSION DU PONT DE TANCARVILLE



Maître d'Ouvrage

CCIT Seine Estuaire

181 quai Frissard
BP 1410
76067 Le Havre cedex

Maître d'Œuvre

setec tpi

Immeuble Central Seine
42/52, quai de la Râpée
CS 71230
75583 Paris cedex 12
Tél : 01.82.51. 67.88
Télécopie : 01.82.51.53.87
E-mail : tpi@setec.fr

Contrôle extérieur des travaux de charpente

Bordereau des Prix Unitaires

	Projet :				Référence :		Indices :	
	Société :	Affaire :	Emet. :	Type :	Phase :	Numéro :	Dif. :	Rev. :
	003	55381	S	BPU	ACT	0322	A	2

Dif.	Rev.	Date	Auteur	Vérificateur	Approbateur	Modification
A	0	13/10/2025	C. BIMIER	T. JULIEN	S. EZRAN	Première édition pour contrôle interne
A	1	17/11/2025	C. BIMIER	T. JULIEN	S. EZRAN	Première émission pour diffusion
A	1	2/07/2026	C. BIMIER	T. JULIEN	S. EZRAN	Modification libellé prix B8

SOMMAIRE

1. OBJET DU DOCUMENT 4

2. PREAMBULE - CONTENU DES PRIX 4

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES 5

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX 5

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX 7

1. OBJET DU DOCUMENT

L'objet du présent document est la définition des prix unitaires associés aux prestations prévues pour le contrôle extérieur qui est réalisé dans le cadre du projet de remise en peinture du Pont de Tancarville.

2. PREAMBULE - CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix prend en compte l'ensemble des moyens nécessaires pour exécuter la mission.

Il comprend notamment :

- Les honoraires,
- Les frais de bureaux, de laboratoire et les frais de fonctionnement s'y afférent,
- Les véhicules, engins, le matériel nécessaire aux essais et leurs frais de fonctionnement et de contrôle,
- La fourniture des différents avis et rapports et les frais de secrétariat s'y afférant,
- Les frais de suivi administratif,
- La participation aux réunions spécifiques,
- Les sujétions et pertes de temps de toute nature, en particulier de l'exécution des travaux par phases ou par parties, de jour comme de nuit,
- Les frais d'assurance,
- Les frais de coordination et de supervision des différents intervenants,
- Les sujétions relatives à l'assurance qualité,
- Les frais de déplacement.

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
A-1	**Avis sur procédures, matériels et matériaux des soudures et éléments soudés** Ce prix rémunère forfaitairement le contrôle des plans et des documents concernant les assemblages soudés par un ingénieur spécialisé de qualification minimum EWE européen en soudage. Il porte sur l'ensemble des ouvrages. Le contrôle portera notamment sur les agréments de procédés définis dans le C.C.T.P., sur les plans d'assemblage, sur le cahier de soudure, sur les dispositions constructives (tant provisoires que définitives), sur le document définissant la qualification des soudeurs et des modes opératoires de soudures. Il comprend la fourniture de tous les documents, rapports de contrôle et rapports de synthèse mensuels. Ce forfait sera payé après examen des plans et documents correspondants. **Le Forfait :**
A-2	**Avis sur procédures, matériels et matériaux des assemblages rivetés, boulonnés et éléments assemblés** Ce prix rémunère forfaitairement le contrôle des plans et des documents concernant les assemblages rivetés et boulonnés par un ingénieur spécialisé. Il porte sur l'ensemble des ouvrages. Le contrôle portera notamment sur les agréments de procédés définis dans le C.C.T.P., sur les plans d'assemblage, sur les dispositions constructives (tant provisoires que définitives), sur le document définissant la qualification des opérateurs et les modes opératoires notamment pour éviter tout report de charge indésirable sur d'autres éléments de la structure. Il comprend la fourniture de tous les documents, rapports de contrôle et rapports de synthèse mensuels. Ce forfait sera payé après examen des plans et documents correspondants. **Le Forfait :**
A-3	**Contrôles de fabrication en usine foraine** Ce prix rémunère à l'unité et à la demande du Maître d'œuvre, les prestations de contrôle de fabrication et d'assemblage des structures métalliques décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production des rapports de contrôle, • Les moyens et matériels de contrôle. • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'Unité :**

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
A-4	**Contrôles de fabrication en usine** Ce prix rémunère à l'unité et à la demande du Maître d'œuvre, les prestations de contrôle de fabrication et d'assemblage des structures métalliques décrites au CCTP. Ce prix comprend notamment : • Les frais de déplacement, • La production des rapports de contrôle, • Les moyens et matériels de contrôle. • La supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable. **L'Unité**

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
B-1	**Réunion à distance** Ce prix rémunère à l'unité, la participation de l'inspecteur aux réunions sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations de l'entreprise pendant la période d'exécution des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Ce prix ne concerne que des réunions organisées en visioconférence. **L'Unité :**
B-2	**Réunion sur le site des travaux** Ce prix rémunère à la demi-journée, la participation de l'expert spécialisé aux réunions, sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations. Ce prix comprend tous les frais fixes et déplacements de l'inspecteur. Il comprend tous les frais de fonctionnement en rapport avec cette mission. Ce prix ne concerne que des réunions organisées sur le site des travaux (Pont de Tancarville). **L'Unité :**
B-3	**Avis sur les documents d'exécution relatifs aux passerelles** Ce prix rémunère forfaitairement pour chaque passerelle le contrôle, par l'ingénieur spécialisé, des plans et des documents concernant la reprise des éléments à remplacer sur les passerelles de visite, assemblages compris. Le contrôle portera notamment : • Sur les agréments de procédés définis dans le CCTP, les normes et/ou documents applicables ou encore les règles de l'art, • Sur la conformité de l'ouvrage décrit à l'ouvrage d'origine, • Sur les fiches de contrôle interne de l'entreprise. Ce prix est rémunéré à l'unité à la remise en place de chacune des trois passerelles de visite sur l'ouvrage. **L'Unité :**
B-4	**Avis sur les documents d'exécution relatifs aux éléments du tablier à remplacer** Ce prix rémunère à l'unité le contrôle, par l'ingénieur spécialisé, des plans et des documents concernant la reprise éventuelle des éléments de charpente du tablier qui nécessiteraient un remplacement. Une reprise à l'identique de l'ouvrage d'origine est attendue. Le contrôle portera notamment : • Sur les agréments de procédés définis dans le CCTP, les normes et/ou documents applicables ou encore les règles de l'art, • Sur la conformité de l'ouvrage décrit à l'ouvrage d'origine, • Sur les fiches de contrôle interne de l'entreprise.

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
	Ces travaux et les contrôles associés se feront via les moyens d'accès au tablier mis en place pour la remise en peinture. Le prix sera rémunéré à l'unité pour un document donné. **L'Unité :**
B-5	**Avis sur les documents d'exécution relatifs aux butée au vent** Ce prix rémunère forfaitairement le contrôle, à l'unité, par l'ingénieur spécialisé, des plans et des documents concernant les éléments mis en place pour assurer la reprise des efforts supplémentaires de butée au vent attendus sur un appui (culée ou pylône). Le contrôle portera notamment : • Sur les agréments de procédés définis dans le CCTP, les normes et/ou documents applicables ou encore les règles de l'art, • Sur la conformité de l'ouvrage décrit aux efforts mis en jeu dans le Dossier de Consultation des Entreprises et / ou dans le dossier des méthodes spécifiques de l'entreprise • Sur les fiches de contrôle interne de l'entreprise. Ces travaux et les contrôles associés se feront via les moyens d'accès au tablier mis en place pour la remise en peinture. Sur 'ouvrage en service, l'intégralité des dispositifs de butée au vent sons situés en sous-face du tablier, dans l'axe longitudinal de l'ouvrage. **L'Unité :**
B-6	**Vérification et contrôle de la mise en œuvre sur site** Ce prix rémunère à l'unité le contrôle, par l'ingénieur spécialisé, de la conformité des ouvrages réalisés : - Au documents règlementaires généraux et aux règles de l'art - Aux documents techniques d'exécution du projet - Aux procédures qualité, modes opératoires et autres règles fixées dans le cadre du présent projet (CCTP, PAQ, procédures d'exécution, etc.) Ce forfait s'applique tant aux opérations sur site qu'en atelier, les déplacements divers étant rémunérés par ailleurs. **L'Unité :**
B-7	**Dossier de synthèse** Ce prix rémunère la confection du dossier de récolement et la fourniture en deux exemplaires papier et un exemplaire informatique de l'ensemble des rapports d'essais de l'ensemble des rapports d'intervention ainsi qu'une note de synthèse. Le dossier comprendra notamment : • L'ensemble des fiches de contrôle réalisées pendant la période de préparation, • L'ensemble des fiches de contrôle hebdomadaires et mensuelles réalisées pendant les travaux, • L'ensemble des rapports d'essais et de visite réalisées pendant l'exécution des travaux, • Un document synthétique récapitulant pour chaque élément de traité la liste des éventuelles réserves. Ce prix est rémunéré :

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
	• 50% à la diffusion de la première diffusion du dossier, • 50% à l'approbation définitive par le MOE du dossier à joindre au dossier de récolement. **Le Forfait :**
B-8	**Plus-value pour travail de nuit** Ce prix rémunère, à l'unité, la plus-value au prix B-6 pour une intervention de nuit. **L'Unité :**